



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 15 DECEMBRE 2025

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 14 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2025

Etaient présents : Isabelle BASTID - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET - Henri CHAUMONTET
 Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU
 Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET - Daniel JORDANOU - Stephen MARTRES
 Christelle MICHELIN

Etaient absents : Clément BERTA - Amélie CONTAT-FONTAINE - Gérard DUGAVE - Camille REMILLON -
 David VERNEY

Pouvoirs : 5

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE
 Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
 Daniel JOURDANOU a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO
 Stephen MARTRES a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP
 Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Anaïs DURET

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Mélanie OUVRY

DEL N° 2025-110 – DOMAINE ET PATRIMOINE - DEPLACEMENT D'UN ATELIER PUBLIC DE DISTILLATION : AVIS

Exposé du Maire, Henri CHAUMONTET,

Par délibération n°2018-029 du 26 mars 2018, le Conseil municipal avait validé l'emplacement pour l'installation d'un atelier public de distillation dans la Zone d'Activités Economiques (ZAE) des Mouilles, au lieu-dit « Les Mouilles Nord ».

Compte tenu de l'indisponibilité du site défini en 2018, il est proposé de déplacer l'atelier public de distillation vers un autre emplacement, situé au 309, Route de Chez Diossaz à Groisy.

La Direction Régionale des Douanes (DRD) est sollicitée pour valider ce nouvel emplacement, 309, Route de Chez Diossaz à Groisy.

Au vu de l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- donne un avis favorable au déplacement d'un atelier public de distillation au 309, Route de Chez Diossaz 74570 Groisy,
- autorise le Maire ou son Représentant à signer toutes pièces administratives s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
 Mélanie OUVRY

Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 19/12/2025

Publié le : 19/12/2025

Le Maire,

Henri CHAUMONTET

Le Maire,
 Henri CHAUMONTET


